

Se mériter la confiance des artistes

Paul-François Sylvestre

Numéro 58, septembre 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/42704ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sylvestre, P.-F. (1990). Se mériter la confiance des artistes. *Liaison*, (58), 26–27.

Se mériter la confiance des artistes

par Paul-François Sylvestre

Dans la première enquête sur **La Vie culturelle des Franco-Ontariens**, parue en 1969, on peut lire que « le Centre des jeunes et de la culture française de Sudbury accueille quelque 1 500 jeunes et adultes dans ses vastes locaux [...] où bon nombre d'organismes culturels et artistiques lui sont rattachés ». Il s'agit du seul centre culturel mentionné par le Rapport Saint-Denis. Les auteurs, après avoir parcouru la région de Timmins-Hearst, écrivent même que « nous n'avons trouvé dans tout le Grand Nord aucun groupe que l'on pourrait qualifier d'artistique ». Dans l'Est ontarien, le comité Saint-Denis en vient à l'étonnante conclusion que « la vie culturelle et artistique de la région apparaît plutôt pauvre, voire inexistante, au regard d'Ottawa ». Et quand les enquêteurs se rendent dans le Sud-Ouest de la province, force leur est d'admettre que très peu des nombreuses associations franco-ontariennes « se préoccupent de la culture et des arts ». Triste bilan en cette fin des années 1960.

Moins de dix ans plus tard, une autre étude est menée sur les arts dans la vie franco-ontarienne. Le Rapport Savard a pour titre **Cultiver sa différence** et paraît en 1977. Il précise que le terme même de *centre culturel* n'est apparu que durant

les années 1960; en Ontario français, où la majorité des centres datent d'après 1970, le terme désigne « un endroit où se réunissent des personnes pour se livrer à des activités diverses d'ordres communautaire, récréatif, culturel et artistique ». Le comité Savard estime qu'un tel endroit joue un rôle de complément puisque, eu égard à la pauvreté généralisée des équipements culturels franco-ontariens, il propose d'autres formules d'activités que celles des écoles. À la rigueur, un centre culturel peut ne pas s'occuper des arts (!) et ne s'intéresser qu'à des passe-temps sociaux. Le Rapport Savard le reconnaît et invite d'ailleurs les centres culturels à « s'assurer de la présence d'artistes »; il va jusqu'à proposer le développement de programmes du genre *Artistes créateurs dans les centres culturels*.

Deux ans après le Rapport Savard, l'Assemblée des centres culturels de l'Ontario (ACCO) commande une étude à Pierre Pelletier qui, le 22 septembre 1979, présente aux onze centres membres de l'ACCO un volumineux dossier intitulé **Éléments de trajectoire et d'horizon**. Chacun des onze organismes est examiné en détail et défini en fonction de sa programmation. Seulement deux centres sur onze — La Chasse-Galerie (Toronto) et La Sainte-Famille (Rockland) — « jouent sur les claviers d'un modèle de création, de formation, de diffusion artistiques ». Les autres s'occupent de loisirs, de récréation, de jeunes, d'activités communautaires et socio-culturelles. Pelletier prévient qu'« une insistance trop grande sur les activités récréatives traduit au sein d'un

centre culturel un plafonnement dangereux et un handicap sérieux à l'égard de sa croissance qui devrait normale-



ment s'acheminer vers une programmation complète et harmonieuse ».

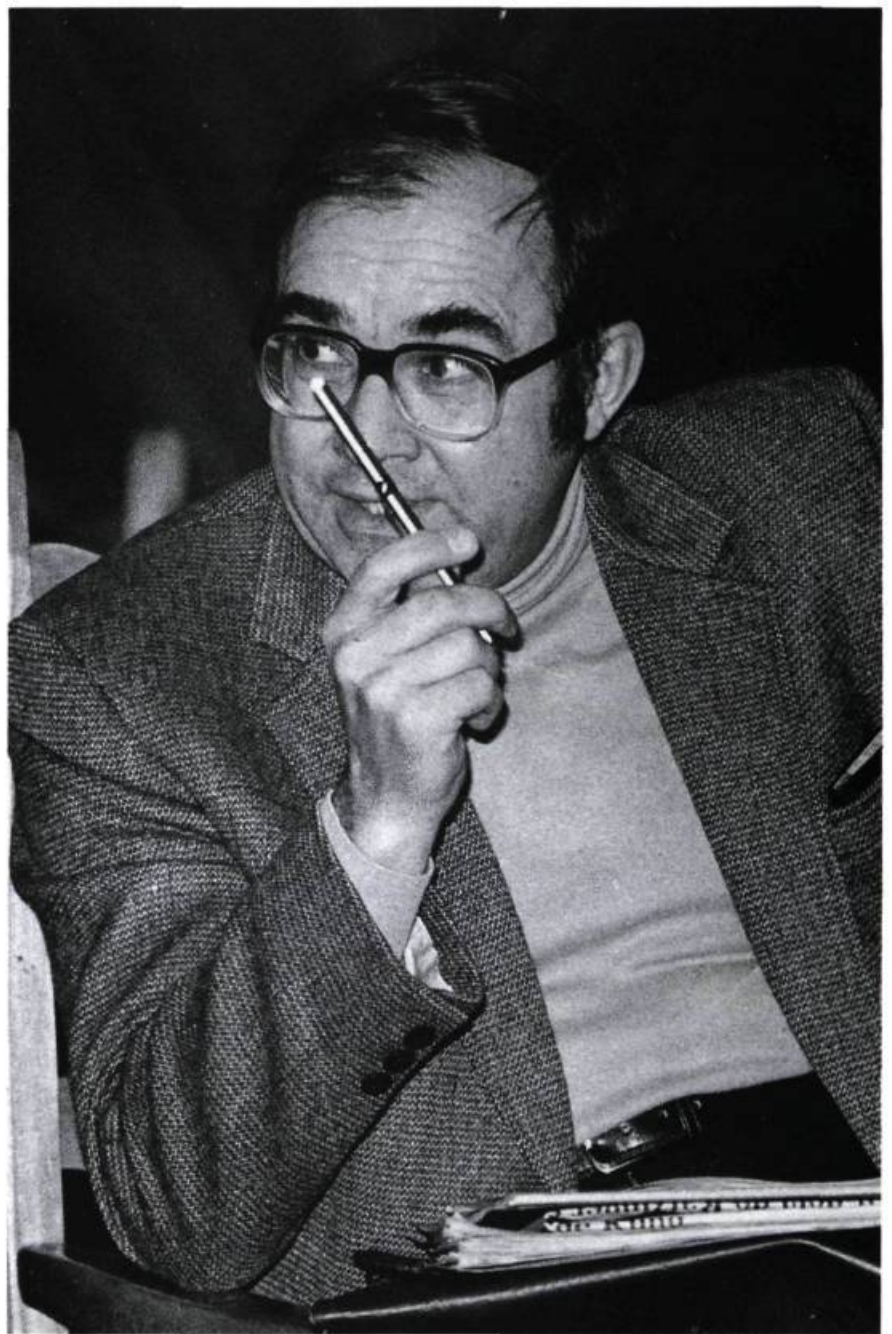
La recherche menée à la fin des années 1970 pour le compte de l'ACCO énonce deux conditions de développement. Les centres culturels ne vivent et ne grandissent « que dans un milieu qui entretient une homogénéité culturelle et un système scolaire complet; sans ces deux facteurs déterminants, ils se sclérosent et se résorbent à un club social glorifié ». Pelletier tire ici la même conclusion que Savard qui remarquait, deux ans plus tôt, que « les centres culturels les plus développés se retrouvent généralement dans ces villes qui ont une école secondaire de langue française ». Aussi écrira-t-il qu'« on ne peut concevoir la croissance normale du Centre d'activités françaises de Penetanguishene sans la création d'une école secondaire française ». La direction du Centre ne l'a jamais ignoré et s'est toujours associée à la lutte désormais célèbre de La Résistance et de Le Caron.



— ASSEMBLÉE DES —
Centres culturels

En septembre 1989, soit vingt ans après le Rapport Saint-Denis et dix ans après le Rapport Pelletier, le Conseil des arts de l'Ontario propose à l'Assemblée des centres culturels une tentative de solution aux problèmes de la diffusion des œuvres des artistes professionnels franco-ontariens. Le malaise n'est pas nouveau puisque, dès 1977, le Rapport Savard notait que les centres culturels, « tout en offrant des moyens et un apprentissage qui ont inculqué à plusieurs le goût de se perfectionner, ne sont pas devenus des centres d'artistes ». Le document du Conseil porte un jugement sévère à l'endroit des centres, les accusant d'avoir « ni les compétences ni les outils nécessaires pour assurer la promotion des artistes professionnels franco-ontariens et la diffusion de leurs œuvres ». Il est même fait état d'un fossé entre artistes franco-ontariens et centres culturels, les premiers se plaignant de ne pas être présents dans la programmation des seconds.

Consciente de ce malaise et encouragée par le Conseil des arts à passer à l'attaque, l'Assemblée des centres culturels a créé un poste de coordination artistique et l'a comblé depuis bientôt un an. On en est encore à l'étape du travail de consultation et d'organisation. Un réseau de diffusion en bonne et due forme n'est pas pour demain, d'autant plus qu'il incombe d'abord à l'ACCO de regagner la confiance de certains centres qui ont décidé de mener une action indépendante, somme toute intéressante mais en marge d'un éventuel réseau. Il y a surtout la confiance des artistes que chaque centre doit se mériter. Cela



Pierre Savard :
les centres culturels ne sont pas devenus des centres d'artistes.

Photo : Jules Villemaire.

ne peut se faire que par le biais de stratégies concrètes à court et moyen terme.

Quand les artistes de chez-nous se disputeront pour chanter, jouer, exposer ou réciter dans une tournée à travers les centres culturels, ceux-ci pourront légitimement s'afficher comme centres franco-ontariens d'art et de culture. Il existe une soif pour une telle dispute. Existe-t-il une volonté de l'assouvir?

◀ **Centre de loisirs culturels
de Kapuskasing**